

Annexe 5 :  
Tableau des délégations de signature pour la mandature 2016-2021

Date d'effet des délégations : 22 octobre 2021  
Terme des délégations : Fin de la mandature

**DELEGATIONS DU PRESIDENT EN MATIERE DE MANDATEMENT**

Nature de l'acte	Nom, prénom et fonction des délégataires	Modalités particulières
<b>Ordonnancement</b> : acte par lequel l'ordonnateur donne l'ordre de payer ou d'enregistrer la dépense ou la charge.	C. MAUMONT 1 <sup>er</sup> Vice-président A. LEBRET Vice-Président	En cas d'empêchement du Président.

**DELEGATION FINANCIERE DU PRESIDENT**

Nature de l'acte	Nom, prénom des délégataires	Montant maximum HT (*)	Modalités particulières
<b>Engagement de dépenses</b> : acte par lequel la CCI crée ou constate une obligation de laquelle résultera une dépense, dans le respect des règles de la commande publique, et s'assure de l'existence des crédits disponibles pour y faire face.	Claude MAUMONT 1 <sup>er</sup> Vice-président A. LEBRET Vice-Président		En cas d'empêchement du Président.
	Marc FAILLET Directeur Général	30 000 €	
	Bernard DOGNETON Directeur Formation	5 000 €	Pour les sites dépendant de la Formation

(\*) dans la limite des crédits budgétés et dans le respect des règles du Code des Marchés Publics et du Règlement Intérieur de la CCI.



**DELEGATIONS DU TRESORIER EN MATIERE DE LIQUIDATION/PAIEMENT**

Nature de l'acte	Nom, prénom et fonction des délégataires	Modalités particulières
<b>Païement</b> : acte par lequel le trésorier autorise le règlement ou l'enregistrement des dépenses ou des charges	M. MOURA Trésorier adjoint	En cas d'empêchement du Trésorier.

**DELEGATIONS FINANCIERES DU TRESORIER**

Nature de l'acte	Nom, prénom et fonction des délégataires.	Montant maximum	Modalités particulières
<b>Titre de paiement</b> : Signature des titres de paiement : chèques, lettres chèques, virements émis et autorisations de prélèvement à décaisser.	M. MOURA Trésorier Adjoint		En cas d'empêchement du Trésorier
	O.LAVAUD Responsable Financier	10 000 €	En cas d'empêchement du Trésorier et du Trésorier adjoint
<b>Gestion de trésorerie</b> : Décisions de placement et de rémunération de la trésorerie.	M. MOURA Trésorier Adjoint		En cas d'empêchement du Trésorier
<b>Opérations courantes de trésorerie</b> : virements de compte à compte, transmission des ordres de virement, transmission des ordres de placement, transmission des ordres de prélèvement.	O.LAVAUD Responsable Financier		
	F. GADY Service Financier		En cas d'empêchement du Responsable Financier
<b>Ouverture/clôture</b> des comptes bancaires	M. MOURA Trésorier Adjoint		En cas d'empêchement du Trésorier

**DELEGATIONS DU PRESIDENT EN MATIERE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA CCI**

Nature de l'acte	Nom, prénom et fonction des délégataires.	Modalités particulières.
<b>Direction administrative, organisation, fonctionnement et contrôle des services</b> Gestion courante et mesures urgentes ou exceptionnelles	Marc FAILLET Directeur Général	Dans le cadre de la politique consulaire et des objectifs fixés par le Président



## Règlement intérieur CCIT de la Charente

<p><b>Correspondances :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- liées au fonctionnement des Services</li> <li>- correspondances techniques liées au fonctionnement courant des services</li> </ul>	<p>Marc FAILLET Directeur Général</p>	<p>En tenant compte des deux critères laissés à son appréciation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la qualité du destinataire</li> <li>- le contenu du message</li> </ul>
	<p>Directeurs et responsables de service</p>	<p>Correspondances techniques ne portant pas engagement juridique ou financier de la CCI vis-à-vis d'un tiers extérieur Sous le contrôle du Directeur Général</p>
<p><b>Formalités diverses :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CFE, Formalités postales</li> <li>• Guichet Unique</li> <li>• Carte commerçants non sédentaires</li> </ul>	<p>V. AUXIRE MF. VIROLAUD A. VILLAIN</p>	<p>Courriers et pièces administrative sous la responsabilité de leur supérieur hiérarchique</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartes professionnelles pour les activités immobilières</li> </ul>	<p>V. AUXIRE MF. VIROLAUD</p>	<p>Courriers et pièces administrative sous la responsabilité de leur supérieur hiérarchique</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificats d'origine, documents douaniers</li> </ul>	<p>I. PENINON MALIVERT P. HERAUD V. GAUTHERIE</p>	<p>Courriers et pièces administrative sous la responsabilité de leur supérieur hiérarchique</p>
<p><b>Déplacements et missions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordre de missions et autorisations de déplacement</li> <li>- États de remboursement des frais</li> </ul>	<p>Marc FAILLET Directeur Général</p>	
	<p>B. DOGNETON Directeur Formation</p> <p>I. MONAT Directeur CFA</p>	<p>Pour Formation avec information donnée au Directeur Général</p>
<p><b>Représentation du Président</b></p>	<p>Marc FAILLET Directeur Général</p>	<p>Délégation permanente de représentation</p>
	<p>C. MAUMONT, 1<sup>er</sup> Vice-président A. LEBRET, D.POUEY, A. FRANGEUL, JM.POURAGEAUD, Vice-présidents</p>	<p>Avec faculté d'agir séparément, sur simple demande du Président ou en cas d'absence imprévue et en fonction de leur secteur d'activité.</p>
	<p>Elus ou permanents</p>	<p>Accord écrit nominatif limité dans l'objet et la durée</p>

## Règlement intérieur CCIT de la Charente

<p><b><u>Délégations juridiques spécifiques</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrats de prestations effectuées par la CCI</li> <li>▪ Contrats de co-production</li> <li>▪ contrats d'édition</li> <li>▪ contrats de partenariat de communication</li> <li>▪ contrats de publicité et de communication</li> <li>▪ conventions et attestations hors attestations financières</li> <li>▪ autres déclarations et formalités administratives</li>   <li>▪ conventions CFA/OPCO</li>   <li>▪ baux et contrats location</li> <li>▪ déclaration à la CNIL</li> <li>▪ dépôts de marques</li> <li>▪ actes de procédure</li>   <li>▪ attestations financières et rapports financiers</li> <li>▪ déclarations et formalités fiscales</li>   <li>▪ dépôts des facturations de coûts apprentis sur les plateformes OPCO</li>   <li>▪ prestations de formation au profit d'un tiers</li>   <li>▪ contrats de locations de salles (hors accords de gratuité)</li>   <li>▪ opérations postales, dont signature des accusés de réception</li> <li>▪ réception des plis autres que ceux relatifs aux marchés publics, dont signature des récépissés</li>   <li>▪ documents réglementaires liés au suivi de travaux <ul style="list-style-type: none"> <li>→ permis feu</li> <li>→ plan de prévention</li> </ul> </li> </ul>	<p>Marc FAILLET Directeur Général</p> <p>P. GUILLEMOT CCI Charente Action</p> <p>C. DOYEN CCI Territoires</p> <p>V. AUXIRE CCI Entreprendre / CCI formalités</p> <p>I. MONAT V. COEFFET JC BOULARD L. LAVIGNE</p> <p>Marc FAILLET Directeur Général</p> <p>O.LAVAUD Responsable Financier</p> <p>E. DESCLIDES A. MATIGNON</p> <p>Marc FAILLET Directeur Général</p> <p>B. DOGNETON Directeur Formation</p> <p>Marc FAILLET Directeur Général</p> <p>B. DOGNETON Directeur Formation</p> <p>1. Siège M. GERARD 2. Siège C.ESCRIG 1. CIFOP S. FOURNIER 2. CIFOP M. SERVE 1. EMCA A. LUCAS 2. EMCA Y. CHOPINET</p> <p>C. ALLARD Responsable Moyens Généraux</p>	<p>Y compris télédéclarations et télépaiements</p> <p>Quelque soit la forme de l'accord : contrat, convention, bon de commande émis par le prescripteur Mais hors contrats ou conventions entrant dans le cadre des procédures du Code des Marchés Publics et portant sur une offre supérieure à 50 000 €.</p> <p>Pour la Formation, dans la limite de 20 000 €</p> <p>Pour les salles du Siège</p> <p>Pour les salles des sites éducatifs</p> <p>Par ordre de priorité</p>
---	--	---

**DELEGATIONS DU PRESIDENT EN MATIERE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.**

Nature de l'acte	Nom, prénom et fonction des délégués.	Montant maximum	Modalités particulières
<p><b><u>Contrat de Travail</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrat de vacataires</li> </ul>	<p>Marc FAILLET Directeur Général K. SAURY Responsable R.H.</p>	<p>Sans objet</p>	<p>Par subdélégation de la délégation donnée par le Président CCI Nouvelle-Aquitaine au Président CCIT en matière de recrutements et gestion du personnel</p>
<p><b><u>Aménagement du Temps de Travail</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- temps partiel</li> <li>- congé parental</li> <li>- congé sans rémunération</li> <li>- congé de formation et de perfectionnement</li> </ul>	<p>Marc FAILLET Directeur Général</p>	<p>Sans objet</p>	
<p><b><u>Recrutement durée déterminée</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrats d'intérim</li> <li>- contrats de stage</li> <li>- honoraires</li> </ul>	<p>Marc FAILLET Directeur Général K. SAURY Responsable R.H.</p> <p>B. DOGNETON Directeur Formation JC. BOULARD Directeur EMCA Y. PAMPIGLIONE Direction Commerciale et Formation Continue V. COEFFET Responsable PÔLE CCI BUSINESS JF.CLEMENT Directeur Centre d'Etude Langues</p>	<p>Sans objet</p>	<p>Pour les contrats formations</p> <p>Pour les contrats EMCA</p> <p>Pour les contrats FC</p> <p>Pour les contrats CCI Business</p> <p>Pour les contrats CEL</p>
<p><b><u>Correspondances et réunions</u></b></p> <p><b><u>Instances émanations de la CPR autres que le CRHS</u></b></p>	<p>Marc FAILLET Directeur Général</p> <p>Marc FAILLET Directeur Général</p>	<p>Sans objet</p>	<p>Dans le respect des attributions des commissions paritaires régionales</p>
<p><b><u>Attestations</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- attestation sans élément de rémunération</li> <li>- attestation avec éléments de rémunération</li> </ul>	<p>K. SAURY Responsable R.H.</p>	<p>Sans objet</p>	<p>Par subdélégations de signature du Président de la CCI Nouvelle-Aquitaine</p>


## Règlement intérieur CCIT de la Charente

<p><b>Formation interne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- convention de formation</li> <li>- signature des bulletins d'inscription pour les formations inscrites au plan de formation de l'année considérée</li> </ul>	<p>Marc FAILLET Directeur Général K. SAURY Responsable R.H.</p>	<p>Sans objet  Sans objet</p>	<p>Par subdélégations de signature du Président de la CCI Nouvelle-Aquitaine</p>
---	---	---------------------------------------	--

### **DELEGATIONS DU PRESIDENT EN TANT QUE POUVOIR ADJUDICATEUR OU ENTITE ADJUDICATRICE POUR LES MARCHES PUBLICS**

Y compris de procéder aux mêmes actes exercés par voie dématérialisée.

Nature de l'acte	Nom, prénom et fonction des délégués.	Modalités particulières.
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Envoi des avis d'appel public à la concurrence et des rectificatifs.</li> </ul>	<p>E. TARDIEUX Juriste Marchés</p>	<p>O.LAVAUD en cas d'empêchement</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Engagement des négociations avec les candidats.</li> </ul>	<p>E. TARDIEUX Juriste Marchés</p>	<p>O.LAVAUD en cas d'empêchement</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Convocation des membres des différentes commissions. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Commission Consultative des Marchés</li> <li>○ Commission Consultative des Marchés restreinte</li> <li>○ Commission Marchés</li> </ul> </li> </ul>	<p>Stéphane DUPUY Président  Stéphane DUPUY Président  Marc FAILLET Directeur Général</p>	<p>E. TARDIEUX en cas d'empêchement E. TARDIEUX en cas d'empêchement</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature des procès verbaux de dépôt, d'ouverture des candidatures et des offres, de négociations et de choix, de réception, d'analyse et de sélection des candidats admis à présenter une offre.</li> </ul>	<p>Stéphane DUPUY Président de la CCM Marc FAILLET pour la Commission Marchés</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature des courriers liés aux différentes phases de chacune des procédures de passation prévues par le Code des Marchés Publics.</li> </ul>	<p>Stéphane DUPUY Président de la CAO et de la CTC Marc FAILLET pour la Commission Marchés</p>	<p>En cas d'empêchement du Président</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réception des offres</li> </ul>	<p>Marc FAILLET Directeur Général</p>	<p>E. TARDIEUX en cas d'empêchement</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature des courriers de rejet</li> </ul>	<p>Marc FAILLET Directeur Général</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature des courriers d'acceptation des offres aux soumissionnaires et des actes d'engagement (attribution du marché)</li> </ul>	<p>C. MAUMONT 1<sup>er</sup> Vice-président A. LEBRET Vice-Président Marc FAILLET Directeur Général</p>	<p>En cas d'empêchement du Président  En cas de procédure adaptée dans la limite de 30 000 €</p>



## Règlement intérieur CCIT de la Charente

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature des courriers de motivation de décision de rejet</li> </ul>	<p>C. MAUMONT 1<sup>er</sup> Vice-président A. LEBRET Vice-Président</p>	<p>En cas d'empêchement du Président</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Notification de l'exemplaire unique du marché.</li> </ul>	<p>C. MAUMONT 1<sup>er</sup> Vice-président A. LEBRET Vice-Président</p>	<p>En cas d'empêchement du Président</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature du rapport de présentation du marché</li> </ul>	<p>C. MAUMONT 1<sup>er</sup> Vice-président A. LEBRET Vice-Président</p>	<p>En cas d'empêchement du Président</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Envoi des avis d'attribution.</li> </ul>	<p>E. TARDIEUX Juriste Marchés</p>	<p>O.LAVAUD en cas d'empêchement</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature des demandes de Permis de construire et de Déclaration de travaux.</li> </ul>	<p>C. MAUMONT 1<sup>er</sup> Vice-président A. LEBRET Vice-Président</p>	<p>En cas d'empêchement du Président</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Autorisation du versement d'avances sur marchés. Signature des recours aux garanties sur marchés (retenue de garantie, garanties à première demande et cautions personnelles et solidaires) ou à leur remplacement.</li> </ul>	<p>Marc FAILLET Directeur Général</p>	<p>En cas d'empêchement du Président</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature des bons de commandes.</li> </ul>	<p>Marc FAILLET Directeur Général C. MAUMONT 1<sup>er</sup> Vice-président A. LEBRET Vice-Président</p>	<p>Dans la limite de 30 000 €  Dans la limite de 50 000 € en cas d'empêchement du Président</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature et réalisation de tous les actes d'exécution des marchés, et notamment les actes de sous-traitance, les ordres de service, les mises en demeure, les décomptes, l'application, l'exonération ou la réduction des pénalités, la résiliation du marché.</li> </ul>	<p>Marc FAILLET Directeur Général</p>	<p>En cas d'empêchement du Président</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature des avenants inférieurs à 5% du montant initial TTC du marché (dans la limite du montant maximum délégué) ainsi que des rapports de présentation de ces avenants.</li> </ul>	<p>Marc FAILLET Directeur Général</p>	<p>Pour les marchés passés dans le cadre d'une procédure adaptée et dans la limite de 30 000 €.</p>



## Règlement intérieur CCIT de la Charente

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Signature et réalisation de l'admission, du rejet, de la levée de réserve, de la réception partielle ou totale du marché.</li> </ul>	Marc FAILLET Directeur Général	En cas d'empêchement du Président
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Autorisation de procéder à la libération des garanties.</li> </ul>	Marc FAILLET Directeur Général	En cas d'empêchement du Président

### DELEGATIONS DU PRESIDENT – DELEGATION DE COGNAC

Nature de l'acte	Nom, prénom et fonction des délégataires	Modalités particulières
<b><u>Déplacements et missions</u></b> - Ordre de missions et autorisations de déplacement - Etats de remboursement des frais	C. BLANCHARD	
<b><u>Formation ICF</u></b> - Conventions de stage ou de formation - Attestations de formation	A. PHILLIPS	Sous contrôle B. DOGNETON
<b><u>Relationnel</u></b> - Correspondance avec administrations, collectivités locales et territoriales - Correspondances avec entreprises, CCI ou CCIR  - Correspondances avec étudiants (courriers, administration, refus, liste d'attente)	C. BLANCHARD A. PHILLIPS D. CHEMIN P. BOUCHERIT O. LAVAUD  D. CHEMIN	Sous contrôle B. DOGNETON pour la Formation  Sous contrôle C. BLANCHARD  Sous contrôle B. DOGNETON pour la Formation
<b><u>Opérations postales</u></b> - Dont signature des accusés réception	M. JOUGIER-RAYNARD N. MORISSET P. BOUCHERIT	
<b><u>Formalités</u></b> - CFE - Formalités RCS  - Guichet Unique  - Cartes commerçants ambulants  - Certificats origine – documents douaniers	M. JOUGIER-RAYNARD N. MORISSET  M. JOUGIER-RAYNARD P. BOUCHERIT  M. JOUGIER-RAYNARD N. MORISSET P. BOUCHERIT  M. JOUGIER-RAYNARD N. MORISSET	Sous contrôle C. BLANCHARD  Sous contrôle C. BLANCHARD  Sous contrôle C. BLANCHARD  Sous contrôle C. BLANCHARD





## Règlement intérieur CCIT de la Charente

<ul style="list-style-type: none"><li>- Agefice</li></ul>	P. BOUCHERIT M.JOUGIER-RAYNARD P. BOUCHERIT	Sous contrôle C.BLANCHARD
<p><u>Appui aux entreprises</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Dispositif NACRE</li><li>- Attestations d'inscription et de présence ateliers du créateur et demi-journée créateurs</li></ul>	C. BLANCHARD	

